

Bâtiment:	Lieu de travail
Entreprise/Service:	Activité
Date/libéré:	Date de saisie

## SUBSTANCES DANGEREUSE / DÉSIGNATION DE PRODUIT

### MetCoat

Etat: aérosol, Couleur: limpide, Odeur: caractéristique, Densité [g/ml]: 0,9596

Contient: Toluène

## LES DANGERS POUR HOMME ET ENVIRONNEMENT



**Facilement inflammable**



**Nocif**

**Phrases-R:**

R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
 R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.  
 R 48/20: Nocif - risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.  
 R 38: Irritant pour la peau.  
 R 11: Facilement inflammable.

- Classe de danger pour les eaux:

2, gem. VwVwS vom 27.07.2005

## MESURES DE PROTECTION, RÈGLES DE CONDUITE



**Indications pour l'utilisation en toute sécurité:** Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Utiliser un appareillage résistant aux solvants.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:** Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

**Protection respiratoire:** Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2.

**Protection des mains:** Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).

**Protection des yeux:** Lunettes de protection.

**Protection corporelle:** Vêtement de protection léger en matière plastique.

## COMPORTEMENT EN CAS DE DANGER

Téléphone:



**Agent d'extinction approprié:** Mousse. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.

**Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:** Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

**Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:** Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Indications complémentaires:** Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**Mesures de prudence relatives aux personnes:** Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart de sources d'inflammation.

**Mesures de protection de l'environnement:** non applicable

**Procédé de nettoyage:** Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Ramasser mécaniquement.

## PREMIERS SECOURSE MESURES

Téléphone:



**Après inhalation:** En cas de malaises, se rendre chez le médecin. Assurer un apport d'air frais.

**Après contact cutané:** En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux:** En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Après ingestion:** non applicable

## CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Téléphone:

**Élimination / Produit:** Éliminer comme déchet dangereux.

**Élimination / Emballage non nettoyé:** Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

**Catalogue européen des déchets (recommandé):** 160504\*

